



VIE PRATIQUE

Police Rendez -vous



Dans le cadre du renforcement du lien numérique avec la population, depuis le 25 mars 2024, il est possible de prendre rendez-vous dans les services de Police de Seine et Marne, afin de déposer plainte ou déposer une main courante.



Créé le : 2/04/2024

Résolument engagée dans une démarche de renforcement du lien numérique avec la population, la police nationale accroît son offre de services numériques en proposant, aujourd'hui, la prise de rendez-vous en ligne dans les commissariats.

Pour en bénéficier, se rendre sur le site Ma sécurité ou via le lien suivant

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/police-rendez-vous> 